AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-6-70 073288

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN n° 117 de JUIN 15 juin 1970/n° 17

GRANDE CULTURE

INFORMATION.-

Tordeuse du pois:

Sur les cultures de variétés hâtives et semi-hâtives il est conseillé d'effectuer un traitement avant le 20 juin.

Les variétés tardives devront recevoir ce même traitement entre le 20 et le 24 juin.

Pour les zones hâtives (sud-Marne - Aube) ou tardives (Ardennes-Est de la Marne) prévoir un décalage de 3-5 jours sur ces dates.

Il est rappelé que sur les cultures en pleine floraison, susceptibles d'être visitées par les abeilles, il ne doit être mis en oeuvre que des insecticides reconnus non dangereux pour ces insectes mellifères.

Utiliser : Phosalone : 600 g de matière active à l'hectare
Diethion :1000 g de matière active à l'hectare

Si la pleine floraison est passée d'autres insecticides peuvent être utilisés. Dans la région le carbaryl à 800-900 g de matière active à l'hectare a donné d'excellents résultats.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENT.

Carpocapse des pommes :

Des pontes importantes ont été déposées le 12 et 13 juin. Les sorties de papillons sont toujours nombreuses. Notre avis du 10 juin n° 117 préconisait dans certains secteurs un premier traitement contre le carpocapse entre le 15 et 20 juin.

Dans les Ardennes cette protection devra être réalisée entre le 20-25 juin.

INFORMATION.

Mouche de la cerise :

Lorsque les fruits commencent à se colorer et sur les variétés habituellement contaminées, un traitement est recommandé à l'aide de D.D.T., Diazinon, Oléoparathion, Diméthoate, Formothion.......

Respecter les délais d'emploi mentionnés sur les emballages.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

A. GODIN
H. de MEIRLEIRE

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE.

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P 321